

# VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME D'UN ACCIDENT CAUSÉ PAR UNE AUTRE PERSONNE ?

BLESSURE DUE À LA  
MANIPULATION DE  
MATÉRIEL OU PRODUIT  
DANGEREUX



ACCIDENT  
DE VOITURE



ACCIDENT  
SPORTIF



ACCIDENT LORS  
D'UNE ACTIVITÉ  
BÉNÉVOLE



ACCIDENT  
SCOLAIRE



BLESSURES  
VOLONTAIRES  
OU NON



CHUTE DANS  
UN MAGASIN  
OU LIEU PUBLIC



ACCIDENT LIÉ À UN MAUVAIS  
ENTRETIEN DE LA VOIRIE



BLESSURE CAUSÉE  
PAR UN ANIMAL



## SIGNALEZ-LE LORS DE VOTRE ADMISSION

Cette déclaration ne change rien  
à la prise en charge de vos soins